

Si les révolutionnaires de 1789 avaient limité la liberté religieuse, la face du monde en eût été changée

écrit par Maxime | 19 février 2017

Trudeau veut [interdire](#) la critique de l'islam... Et si nos révolutionnaires de 1789 étaient un peu responsables ?

Même en adhérant à la philosophie des Lumières et ses suites révolutionnaires, je pense que cette déclaration présente un défaut quant à la liberté des cultes.

Elle lui fait la part trop belle.

Il aurait été possible d'instaurer davantage de limites au respect des croyances religieuses et à leur expression, notamment les cantonner dans la sphère religieuse à l'exclusion de la sphère publique lato sensu (c'est-à-dire y compris les établissements privés entrant dans la catégorie des « établissements recevant du public » (article R 123-2 du Code de la construction et de l'habitation : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006896089&cidTexte=LEGITEXT000006074096>)).

La CEDH n'a fait que grossir ce défaut.

Il aurait été possible d'instaurer davantage de limites que l'ordre public à cette liberté et d'instaurer une hiérarchie en faisant une liberté subalterne par rapport à la liberté d'expression par exemple.

Faute de l'avoir fait, on voit la liberté religieuse prétendre conquérir encore davantage de domaines et notamment empiéter sur la liberté d'expression en cherchant à empêcher le blasphème ou le sacrilège. Comme la DDHC a inspiré de nombreux droits étrangers, ce défaut s'est largement diffusé à travers le monde.

Les mouvements révolutionnaires auraient pu traiter plus sévèrement la liberté

religieuse et la face du monde en aurait peut-être été changée...

Note de Christine Tasin

Il faut dire que nos révolutionnaires ne pouvaient pas imaginer une seconde que deux cents ans après eux la France serait envahie par l'islam... Leur Déclaration convenait tout à fait pour le seul « danger » religieux connu et possible selon eux, le catholicisme.